

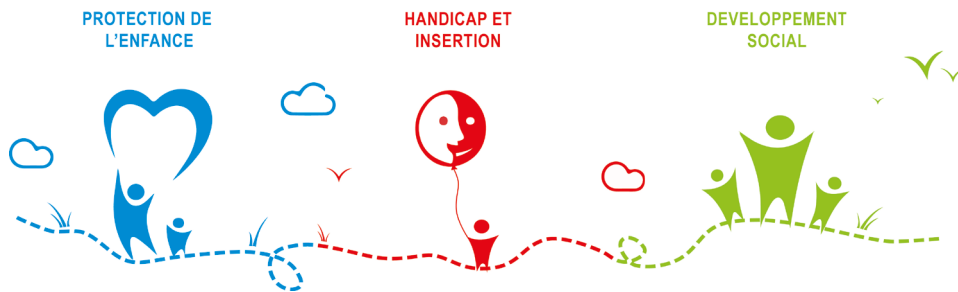


Arsea Association Régionale Spécialisée
d'Action Sociale, d'Éducation et d'Animation

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

20 SEPTEMBRE 2019



Une place pour chacun
Un projet pour tous

ARSEA Siège et Direction Générale
204 avenue de Colmar BP 10922
67029 STRASBOURG - Cedex 1
Tél. 03 88 43 02 50
accueil.direction@arsea.fr
>>> www.arsea.fr
Mission reconnue d'utilité publique

Les membres de l'Association Régionale Spécialisée d'Action Sociale d'Education et d'Animation 204, avenue de Colmar 67100 STRASBOURG

se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire,

le **vendredi 20 septembre 2019**, à l'E.S.A.T. de la Ganzau à Strasbourg, sous la Présidence de Monsieur le Docteur Materne ANDRES.

Constatant que 41 membres sont présents ou représentés sur un total de 48 membres à jour de leur cotisation et qu'ainsi le quorum statutaire est atteint (annexe 1), l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président ouvre la séance à 10h et salue les membres présents, les directeurs et cadres intermédiaires de l'ARSEA, ainsi que toutes les personnes présentes.

M. BANDOL indique que des exemplaires du rapport d'activité 2018 sont disponibles en version papier à l'accueil de l'assemblée générale ; il peut être consulté également sur le site internet. Il en est de même du document du Comité Ethique qui reprend les recherches et travaux de 2018.

Il rappelle que l'Assemblée Générale sera clôturée par la remise de médailles du travail à des salariés ayant plus de 20 ans d'ancienneté dans l'association.

1. RENOUELEMENT DU TIERS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale constate l'arrivée à échéance au cours de cette assemblée des mandats d'administrateur de :

Mme Marie-José AUBURTIN	Consultante Ecole Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale
M. François BRUNAGEL	Fonctionnaire Européen en retraite
M. Charles CANTIN	Consultant
M. Adrien GIUBILEI	Ancien Président Directeur Général de Société
M. Jean Marie HEYDT	Ancien Directeur Général Association Générale des Familles Bas-Rhin
Mme Huguette NENNIG	Directrice Générale Honoraire de l'ARSEA

L'Assemblée Générale est informée que

Mme Marie-José AUBURTIN
M. François BRUNAGEL
M. Adrien GIUBILEI
M. Jean Marie HEYDT
Mme Huguette NENNIG

sont candidats au renouvellement de leur mandat pour une période de 3 années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021/2022.

L'Assemblée Générale est informée que Monsieur Charles CANTIN est démissionnaire.

Pour remplacer Monsieur CANTIN il est proposé à l'Assemblée Générale la candidature de Monsieur Philippe RICHERT pour un mandat de 3 années.

L'Assemblée Générale est informée de la démission de M. Christophe BOULE dont le mandat arrivait à échéance en 2020.

Pour remplacer Monsieur Christophe BOULE, il est proposé à l'Assemblée Générale la candidature de Monsieur Bernard GRASS pour la durée du mandat restant à courir de Monsieur Boule, soit 1 année.

Le Président donne la parole aux 2 nouveaux candidats M. Philippe RICHERT et M. Bernard GRASS qui se présentent :

M. Philippe RICHERT, ancien Ministre, fait une brève rétrospective de ses différentes activités au cours de sa vie et aujourd'hui l'occasion lui est donné de vivre un autre engagement bénévole. Il a été auparavant Président du Conseil Général du Bas-Rhin puis Président du Conseil Régional d'Alsace. Le secteur de la Protection de l'Enfance, le champ du handicap et le secteur de l'accompagnement social sont des domaines qu'il a bien connu. Œuvrer pour le social est quelque chose qui lui tient à cœur. C'est un peu un retour aux sources. Ayant quitté ses fonctions politiques depuis un certain temps il dispose maintenant de temps et souhaite mettre ses compétences au service de notre association. C'est pour toutes ces raisons qu'il a rejoint l'ARSEA.

M. Bernard GRASS, jeune retraité de la société Hartmann basée à Chatenois, retrace brièvement sa carrière.

Les membres sont appelés à voter en cours d'assemblée générale.

En fin de séance le Président fait part du résultat des votes.

L'Assemblée Générale a voté le renouvellement du mandat de Mme AUBURTIN, M. BRUNAGEL, M. GIUBILEI, M. HEYDT, Mme NENNIG pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021/2022.

L'Assemblée Générale a élu

- **M. Philippe RICHERT, pour un mandat de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021/2022**
- **M. Bernard GRASS pour une durée d'un an, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019/2020.**

2. ALLOCUTION DU PRESIDENT

« L'année 2018 a été du point de vue de l'Histoire une année importante.

Cette année marque, tout d'abord, le centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale mais aussi l'entrée au Panthéon de Simone Veil, avec son mari. Simone Veil devient ainsi la cinquième femme inhumée au Panthéon, après Sophie Berthelot surnommée « l'Inconnue du Panthéon », scientifique et épouse du chimiste Marcellin Berthelot, la physicienne Marie Curie et les résistantes Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz. 2018 est également l'année du triste 50^{ème} anniversaire de l'assassinat du révérend Martin Luther King, prix Nobel de la paix et fervent militant pour les droits civiques des Afro-Américains.

Pour l'ARSEA, le développement s'est poursuivi avec l'intégration de GALA au 1^{er} janvier 2018. L'intégration de GALA, au sein du Pôle de Développement social, renforce notre action d'insertion affirmée par le logement et complète notre offre de service au bénéfice des personnes les plus démunies. Combien de personnes sont encore à la rue ? Comment continuer à leur venir en aide ? Notre responsabilité est grande, les besoins exponentiels et les moyens rares.... Je tiens ici à saluer l'engagement et l'implication de Claude Ratzmann, l'emblématique Président de GALA pendant de nombreuses années et le remercier pour avoir permis ce rapprochement entre nos deux organisations.

Au quotidien, l'ensemble des établissements et services et les salariés de l'Arsea, que je salue très chaleureusement et que je remercie pour leur investissement, a renforcé le travail avec les familles, œuvré à développer les partenariats et renforcer la transversalité tant dans les modalités d'intervention que dans la pluridisciplinarité interne et externe des ressources.

La coordination de parcours au bénéfice des enfants, jeunes et adultes que nous accompagnons reste indispensable mais parfois encore complexe à déployer. Il nous faut persévérer car nous devons faciliter plus encore ces parcours. L'année 2018 en aura connu des belles mises en œuvre qu'il nous faudra encore accentuer. L'Arsea dispose pour cela une richesse extraordinaire, d'un panel de réponses diversifiées qui ne

devrait pas être un frein à ces parcours mais bel et bien un élément démultiplicateur que peu d'associations possèdent.

Merci à tous ceux qui participent à cette richesse dont le seul objet est de défendre et de mettre en avant l'humanité que chaque homme possède en lui.

Par ailleurs en 2018 l'association a poursuivi ses actions en faveur de l'inclusion sociale, scolaire, socio-professionnelle mais également dans le domaine de l'innovation.

Comme annoncé en 2017 la réorganisation de la Direction Générale a démarré avec le recrutement fin août de la Directrice des Services Opérationnels. Il s'agit d'optimiser le fonctionnement interne associatif afin de renforcer la proximité entre les services de la Direction Générale et les établissements et services au bénéfice des personnes accompagnées. Cette première étape en appelle bien d'autres pour l'année 2019.

Enfin et comme vous pourrez le constater dans le rapport d'activité 2018 cette année a été riche de réalisations, de prise en charges mais aussi d'objectifs à redéfinir, de difficultés de prises en charges des bénéficiaires, d'un rapport au travail qui comme dans tous les domaines change... »

3. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2018.

Résolution :

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

4. RAPPORT D'ACTIVITE 2018 ET ORIENTATIONS 2019/2020

Le Président donne la parole à M. René BANDOL, Directeur Général, qui présente le rapport d'activité 2018 de l'association et les orientations 2019/2020 à l'aide d'un power point. (annexe 2)

M. BANDOL fait part tout d'abord des raisons qui ont amené l'association à reporter cette Assemblée Générale Ordinaire, qui se tient habituellement en juin, à la date d'aujourd'hui. Ce report est lié à la charge de travail des personnels du Siège suite à un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes qui a démarré début février 2019 et est toujours en cours et aux nombreux chantiers développés par l'Association.

Il commente les slides :

- L'activité de l'association
 - les **faits marquants**, notamment
 - o le **renforcement de l'équipe Direction Générale par une Directrice des Services Opérationnels**
 - o le lancement du chantier de **modernisation du système d'information**
 - o **l'arrivée de Gala** au sein du pôle de développement social, renforcement fort de l'axe d'accompagnement par le logement
 - o **l'accompagnement des directions d'établissement** au management d'équipe et lancement du chantier de redéfinition de la fonction cadre intermédiaire.
- L'activité des 3 pôles Protection de l'Enfance, Handicap et Développement Social
- Les orientations 2019/2020 :
 - o Evaluer la mise en œuvre du Projet d'association 2016 - 2020 et engager la réflexion sur le prochain
 - o Optimiser le fonctionnement associatif
 - o Construire et signer le 1^{er} CPOM : Handicap puis Protection Enfance PJJ
 - o Poursuivre le chantier modernisation du SI
 - o Mettre en œuvre le Comité Economique et Social

- **Améliorer et diversifier nos réponses ; développer et renforcer les partenariats :**
 - Partenariat avec d'autres associations du secteur, le secteur sanitaire et les bailleurs sociaux
 - Partenariat entre Pôles Handicap et Protection de l'Enfance en raison de la double problématique des enfants
 - Partenariat entre les 3 Pôles autour des problématiques de logement des usagers
 - Partenariat Pôles Handicap et Développement Social autour de la prise en charge psychique
- **Renforcer la transversalité** dans les modalités d'intervention et dans la pluridisciplinarité interne et externe des ressources
- **Optimiser la coordination de parcours** au bénéfice des enfants, jeunes et adultes
 - Dispositif ITEP
 - Transformation de nos structures en IME dans l'Eurométropole et sur Colmar
- **Poursuivre les actions en faveur de l'inclusion** sociale, scolaire, socio-professionnelle
- **Communiquer sur les actions innovantes**
- **Optimiser, adapter, moderniser le patrimoine immobilier au service des projets d'accueil et des conditions de travail**, avec quel accueil et quel public demain ?
- Et quelques projets sur lesquels l'association travaille.

Il répond aux questions des membres et des invités présents.

Le Président remercie M. BANDOL pour son exposé clair et précis du rapport d'activité 2018.

5. PRESENTATION NOUVELLES ACTIONS

Le Président donne la parole à 8 directeurs pour présenter des actions nouvelles développées dans les trois pôles de l'association en 2018/2019 :

Pôle Protection de l'Enfance

- Jean DUMEL, Directeur SIE et MIP 68
« Approche ethno-clinique – Dis mois ce que tu manges, je te dirais qui tu es »
 Une opportunité de faire des ponts entre le monde d'appartenance des professionnels et des familles.

"Le dispositif ethno clinique mis en œuvre par nos services d'investigation dans le Haut-Rhin aura bénéficié pour son lancement d'un soutien significatif de la Fondation de France. Il est aujourd'hui animé par 3 professionnels formés à cette pratique d'intervention sociale qui croisent les champs de l'anthropologie, de la psychologie et de la sociologie, dans le but de mieux appréhender les problématiques directes et indirectes induites par les phénomènes des migrations.

La médiation ethno clinique constitue un soutien d'importance pour les professionnels amenés à apprécier les spécificités résiduelles ou non en lien avec la question des origines. Elle ne s'envisage qu'avec l'appui d'un témoin à même de restituer le contexte culturel qui détermine l'agir et les modes de pensée au sein d'une famille, en référence aux pratiques et valeurs héritées de la conception des mondes et de la cosmologie propre à chaque ethnie.

Elle prend toute sa portée en venant enrichir les compréhensions habituellement à l'œuvre chez les travailleurs sociaux et permet l'émergence de nouvelles proximités avec les familles qui y sont associées et conviées. Notons que cette approche peut contribuer à dénouer des zones d'incompréhension entre professionnels et bénéficiaires mais également autorise avec les familles et les enfants la mise en mots de souffrances larvées ou mal identifiées.

Le dispositif a été maintes fois sollicité par différentes structures de l'Arsea mais son champ d'action prend en compte l'ensemble des périmètres de la Protection de l'Enfance et de l'éducation spécialisée.

Le travail que nous développons intègre un large champ partenarial en proximité avec notamment "La Maison des Mondes" de La Sauvegarde 13 à Marseille.

Nos Travaux ont fait par ailleurs l'objet de plusieurs présentations dans le cadre de journées d'étude nationales et internationales.

A ce jour, pour mieux sensibiliser les professionnels, aux nombreuses applications du dispositif de médiation ethno clinique, il importe de rappeler que l'Arsea développe une logique de formation qui permet, avec le concours de "Praxis Social", aux travailleurs sociaux de notre association de développer de nouvelles compétences et des nouveaux savoir-être auprès des populations auxquelles nous venons en soutien."

- Sébastien SCHMITT, Directeur FAE Les Hirondelles Brunstatt
Service d'accompagnement et de soutien à la majorité (SAS), pour une inscription sociale durable, adossé au FAE Les Hirondelles et au Foyer René Cayet

« Définition du SAS : « Compartiment étanche qui permet la transition entre deux milieux dont les pressions sont différentes »,

Nous, les passeurs postés à la marge et la société.

La société qui par le biais d'une loi voté le 4/07/1974 décida d'abaisser l'âge de la majorité de 21 à 18 ans expulsant dans le même temps 3 classes d'âge. Du jour au lendemain sans rien.

Alors certains me dirons « ce n'est pas vrai, il y avait et il y a toujours le contrat jeune majeur (CMJ), et son allocation de subsistance » et ils ont en partie raison, mais le CJM fût créer en catastrophe pour pallier le manque de préparation, au rien, et d'une durée initiale qui pouvait aller au 21 ans du jeune majeur nous sommes aujourd'hui arrivé à une prise en charge de 3 mois.

Si nous savons qu'ils ne sont pas prêts, que proposons-nous ?

L'ambition de ce service est de les accompagner et de leur assurer une insertion durable dans la société et que nous espérons heureuse.

Nous leur proposons un accompagnement spécifique vers l'acquisition d'une **autonomie suffisante**, qui s'inscrit dans la continuité du travail de nos internats, entre 17 ans et jusqu'à 21 ans.

En nous appuyant fortement sur les théories de l'attachement afin d'orienter au mieux nos prises en charge.

Ayant des figures d'attachement bien souvent défailantes, nous devons adapter nos accompagnements à la manière que ces jeunes gens ont de s'attacher, pour leur permettre d'éprouver de la réussite.

Pour mémoire :

L'attachement sécure représente 52% de la population, ce sont les adultes les plus autonomes car ils auront acquis une sécurité interne.

L'attachement insécure évitant : j'ai même pas mal, Il existe 17% d'adultes de la population générale qui relèveraient de ce type d'attachement, c'est un style d'attachement détaché.

L'attachement insécure ambivalent d'une capacité exploratoire limitée ainsi qu'une difficulté à accéder à l'autonomie, recherche constante d'un contact avec le partenaire amoureux, par une réactivité émotionnelle intense et un faible niveau d'autonomie marqué par la peur d'être abandonné. 11% de ce type d'attachement dans la population générale.

L'attachement désorganisé

Ce quatrième style a été développé chez les enfants qui ne réagissent pas de manière caractéristique ou prévisible. Dans ce style d'attachement, le jeune enfant présente des attitudes contradictoires, inconsistantes et souvent déroutantes.

Ce style d'attachement est également appelé désorganisé ou désorienté chez l'adulte qui présente également des attitudes contradictoires ou incompréhensibles. Selon Tarabulsky (2000), 20 % de la population générale présenterait ce type d'attachement.

Le SAS est quant à lui rattaché aux 2 FAE de l'ARSEA, René Cayet et les Hirondelles. C'est un service à la fois mixte et ouvert à des accueils extérieurs, c'est un effectif de 15 jeunes, 3 ETP d'éducateurs, ½ ETP de secrétaire, ½ ETP de maitresse de maison, ½ ETP de psychologue et ½ ETP de cadre intermédiaire.

Il pourra s'appuyer sur tout ce dont on dispose en interne, ateliers de remobilisation, scolarité, insertion pro, soutien thérapeutique.

Le SAS propose de créer un espace d'expérimentation en offrant deux possibilités

- Soit l'installation dans un studio en bail glissant, pour les jeunes gens ayant pu tirer profit de l'accompagnement proposé, ayant un profil soit évitant et soit ambivalent.
- Soit l'installation dans un studio en bail glissant, avec un relais à 21 ans avec un CHRS, pour les jeunes ayant les problématiques plus importantes, ne pouvant accéder à l'autonomie dans l'immédiat et ayant un profil qui est désorganisé.

Certains peuvent se demander si notre ambition ne serait pas d'arriver à ce qu'ils puissent se satisfaire d'une allocation de 500 euros/mois. Je ne crois pas que l'on puisse se satisfaire de 500 euros/mois pour vivre, et lorsqu'ils sont mis en situation, c'est une vraie préoccupation pour eux, et un moteur de remobilisation puissant. Très peu ambitionne une carrière dans l'errance et la clochardisation.

Aussi, que tous soient rassurés, ce projet s'inscrit dans les valeurs associatives, et notre travail n'a qu'un objectif : permettre à ces jeunes gens de se construire une vie heureuse. »

Pôle Handicap Insertion

- Annie WEISSLOCKER, Directrice structures pour personnes adultes en situation de handicap
« Pro FAMILLE, un programme de psycho éducation »

« Au SAMSAH il y a des familles malmenées par la vie, secouées par l'irruption de cette bizarre maladie qu'est la schizophrénie, qui transforme une tranquille vie de famille en un chaos fini, avec des bénéficiaires qui courent après leur vie pour retrouver l'envie et l'énergie de faire des choix et des projets.

Toute l'équipe éducative, médicale, paramédicale et administrative réfléchit à comment faire pour les aider, soigner, accompagner, sous la houlette du Dr HODE, psychiatre.

Tous ont des idées, celles des cousins Québécois, la psychoéducation ou Programme Profamille avec les associations UNAFAM, Schizo Espoir et les hôpitaux et agissent et mettent en œuvre ces différents programmes, en développant le programme de psycho éducation créé au Québec, en apportant conseils et soutien aux parents, amis, familles sur la maladie qu'est la schizophrénie 14 fois 4 heures, pour comprendre et s'adapter.

Tout cela met de la vie, des rires et de l'espoir au SAMSAH, moins de dépression et d'idées noires chez les familles, les amis.

Après Profamille moins de tentatives de suicide, moins de retour en hôpital chez les personnes accompagnées et toujours ce constat que la parole et la mise en mots, l'attention et l'écoute, sont nos meilleurs outils pour retrouver le fil de la vie. »

- Charles LUTTRINGER : Directeur CAMSP, SESSAD et EDIPA 68 – Pôle Handicap Insertion
"Au-delà du Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) : des compétences parentales à ma portée"

« C'est un programme innovant de guidance parentale qui associe temps collectifs et temps individuels.

Il prend appui sur une approche psychoéducative. Ce programme est le fruit d'un partenariat entre notre association, les Hôpitaux civils de Colmar et l'antenne haut-rhinoise de Centre Ressources Autisme du Centre Hospitalier de Rouffach.

Il s'adresse à un groupe de parents de jeunes enfants (0-7 ans) présentant un trouble du spectre autistique (TSA). Il résulte d'une recherche auprès des parents, initié par l'université du Québec (Stipanic, Couture, Rivest et Rousseau, 2017). Le but de ce programme qui dure 2 mois est de réduire le stress des parents, les aider à mieux appréhender le quotidien et améliorer leurs compétences parentales.

Contrairement aux autres programmes existants il est plus léger, il demande moins de ressources, il est interactif, il n'est pas nécessaire de connaître chaque enfant et il alterne intervention collective et individuelle.

Il s'agit d'un programme innovant par la mutualisation des ressources internes et externes et par sa réponse territoriale. »

- Yves ALBERTI Directeur ITEP Pierre Paul Blanck Ebersmunster
Dispositif ITEP – Un pied dedans – un pied dehors, tradition et modernité

« L'établissement se situe dans le Centre Alsace dans l'abbatiale d'Ebersmunster. L'établissement accueille 74 bénéficiaires de 3 à 18 ans. On peut dire que les locaux ont un effet thérapeutique auprès des bénéficiaires. La confiance interne des murs et de l'équipe est rassurante et permet par la dimension du soin d'apaiser les tensions chez l'enfant. Mais une autre dimension importante est le passage en dispositif et l'ouverture au milieu ordinaire.

En 2014 il y avait 5 classes à l'interne et 23 bénéficiaires issus du SESSAD qui étaient scolarisés à l'extérieur en scolarité totale ou partielle. Aujourd'hui nous avons une classe externalisée en primaire, une en collège et 30 bénéficiaires en inclusion totale ou partielle. L'ITEP est à 60% en inclusion, l'objectif étant d'atteindre les 80%.

En 2014 nous avons un internat, un SESSAD. Aujourd'hui avec le dispositif ITEP nous avons des accompagnements avec nuitées, en journées, en ambulatoire avec la possibilité de pouvoir mixer ces 3 modes d'accompagnement au cas par cas.

En 2014 on parlait de prise en charge. Maintenant on parle de notion d'accompagnement.

Au fur et à mesure de son parcours le bénéficiaire changeait d'éducateur référent. Aujourd'hui ce n'est plus le cas. On parle d'un référent de parcours.

L'ITEP siège au Conseil d'Administration du lycée Schweisguth à Sélestat en qualité de personne qualifiée. C'est une reconnaissance d'un diagnostic et d'une aide que nous pouvons apporter aux équipes enseignantes.

Le dispositif ITEP est un partenaire privilégié de l'ASE.

L'établissement vient de signer un dispositif Eco-école. C'est une labellisation nationale qui existe depuis 2005 et il démarre par le premier module qui est celui de la restauration. Aujourd'hui on est déjà à 20% de chaîne courte et à 20% de produits bio.

Le dispositif ITEP s'engage dans une démarche de changement en intégrant de nouvelles activités innovantes

- Projet de plateforme services qui va permettre d'accompagner des jeunes de l'ITEP et des décrocheurs scolaires avec de nombreux partenaires. Pendant 5 mois des jeunes bénéficieront d'un programme spécifique afin de leur permettre de mieux négocier l'entrée dans la vie professionnelle.

On peut dire que le dispositif ITEP préfigure une nouvelle forme d'adaptation de l'offre de services du médico-social. »

- Claudine RIEDEL Directrice IME Eurométropole
Un IME sur 3 sites : une offre renouvelée s'inscrivant dans le processus de transformation du secteur médico-social

L'IME Eurométropole est composé de l'IME Site Ganzau, l'IME Site Simone Veil (ex Montagne Verte) et l'IME Site Roethig. La confection d'un IME est une recette relativement simple mais chaque ingrédient et chaque étape a son importance. C'est une vraie recette de cuisine. La liste des ingrédients et la préparation sont assez classiques mais l'objectif est de réaliser un plat avec une saveur nouvelle. La recette est encore en cours d'élaboration, les premiers essais sont encourageants.

Les ingrédients : 6000m2 sur 3 lieux géographiques, vous privilégiez un lieu en lisière de forêt avec de nombreux espaces extérieurs, une maison à la rue presque familiale, un bâtiment flambant neuf. Le tout n'a pas besoin d'être sur la même zone géographique, vous y incorporez 135 professionnels au talent avéré et motivé et de la diversité, tous les métiers sont les bienvenus. L'essentiel est que chacun puisse y mettre sa patte et

assaisonner en fonction de ses compétences. Mais auparavant vous aurez pris soin de malaxer une équipe motivée, engagée, loyale et percutante de 7 cadres intermédiaires et d'une directrice pour obtenir un levain favorable au développement de la pâte.

Ensuite il faudra quelques composants indispensables, 2 grandes cuillères de détermination et d'envie associative, une grande cuillère d'idées nouvelles pour de nouvelles formes d'accompagnement, plus séquentielles, plus individualisées encore mieux adaptées aux besoins repérés des nombreux convives, 2 petites cuillères de nouveaux process pour favoriser encore davantage l'ouverture sur le monde extérieur, la cité, la culture, 3 classes externalisées en collège, 3 en élémentaire et un dispositif ULIS Passerelle. Vous y insérez de nombreuses inclusions sous toutes ses formes et développerez de nouveaux partenariats, une petite cuillère de connaissance des forces et des faiblesses pour améliorer la qualité d'accompagnement.

Après il faut une sérieuse quantité de coopération avec les familles car chaque ingrédient doit trouver sa place, une petite touche de nouvelles réglementations et recommandations.

Mélanger tous les ingrédients d'une main douce et assurée. Ne pas hésiter à relire les recettes de base comme les recommandations des bonnes pratiques, valeurs associatives, éthique...cela rendra la recette plus digeste. Vous laissez reposer doucement avant de faire mijoter l'ensemble.

Vous obtiendrez un plat avec des saveurs et des valeurs affirmées qui nous l'espérons, permettra aux 235 convives, enfants adolescents et jeunes adultes pour lesquels elle a été écrite de trouver un plat au goût évoquant la possibilité de grandir et de s'inscrire dans une société de façon plus autonome et d'écouter avec le droit d'exprimer ses attentes et ses envies, le tout défini dans un parcours, la possibilité de faire émerger tout leur potentiel et d'être soutenu de façon individualisée, pertinente à chaque fois qu'une faiblesse ou un manque s'exprime, la possibilité d'accéder à tous les droits.

La réussite de cette recette n'est possible que si la confiance, la patience et l'envie d'avancer existent. Elle est juste succulente quand la rencontre et le travail avec les partenaires sont de qualité. Elle est toujours meilleure quand elle est partagée avec les jeunes, leur famille et tous ceux qui œuvrent avec nous. »

Pôle Développement Social

- Michael NAPOLI, Directeur Structures Espérance
LAPY : un projet à la frontière de 2 politiques publiques, un développement adapté aux besoins des territoires psychiatriques

« Portés initialement par l'association de réhabilitation psychiatrique et transférés à l'ARSEA en 2015 les LAPY, logements d'accompagnement psychiatriques, intègrent un dispositif qui est à la frontière de 2 politiques publiques, la santé mentale portée par l'ARS et le logement porté par le Ministère de la Cohésion Sociale. Le dispositif est agréé pour 75 logements, ces derniers sont recherchés avec les bénéficiaires, eux-mêmes orientés par une plateforme SIAO 67. Ces logements doivent répondre à une autorisation très précise puisqu'ils doivent correspondre au territoire psychiatrique d'où sont accompagnés les bénéficiaires. L'équipe accompagne les bénéficiaires à la gestion locative et assure la coordination des acteurs socio et médicaux qui gravitent autour de la personne. Elle intervient également en cas de soucis avec le voisinage ou sur sollicitation des bailleurs et se montre très réactive, en cas de rupture de soins par exemple.

L'équipe éducative fait des visites à domicile quotidiennement et participe aux réunions de synthèse inhérentes à l'accompagnement des personnes majoritairement masculines, de plus de 40 ans, avec des problématiques diverses, associées à des souffrances psychiatriques et une précarité économique. L'admissibilité dans le dispositif se concentre essentiellement sur 3 critères : relever de la plateforme SIAO, être suffisamment autonome dans la gestion d'un logement et avoir un psychiatre référent.

Face aux besoins croissants l'ARSEA a sollicité en 2019 une demande de 90 logements pour l'horizon 2020, ceci pour répondre aux besoins accrus de l'EPSAN notamment mais aussi pour renforcer l'équipe éducative composée de 2 personnes mais pour 1 seul ETP, ce que nous considérons aujourd'hui comme sous doté par rapport aux besoins accrus. »

LOGIPSY : Une réponse concrète pour l'accès et/ou le maintien dans le logement -Un projet pluri partenarial animé par l'ARSEA

« En 2018 en complémentarité du dispositif LOPY l'association s'est vu confier la gestion et l'animation du dispositif LOGIPSY initié par le Conseil Départemental et l'Etat dans le cadre des fonds d'appui des politiques d'insertion.

Ce dispositif ne propose pas un accompagnement social mais des aides financières pour les publics en situation de précarité et ayant un souci d'accès ou de maintien dans le logement et identifiés comme porteurs de troubles psy. Les mandataires judiciaires et les travailleurs sociaux, avec l'adhésion de la personne, peuvent solliciter l'ARSEA via un dossier pour des aides diverses telles que la réfection d'un logement, le nettoyage, le désencombrement, des retards de loyers, des factures d'électricité... Les demandes ne peuvent pas se substituer aux demandes de droit commun mais peuvent venir les compléter.

Sur la première année de fonctionnement 37 dossiers ont été instruits par le comité technique, 28 ont eu un avis favorable et 24.000€ ont été accordés aux demandeurs permettant ainsi l'accès au logement ou au maintien ou l'évitement d'expulsion locative.

Le comité technique qui réunit le Conseil Départemental 67, l'ARS, la DDCS, le CH Erstein et l'ARSEA s'est donné pour mission de promouvoir le dispositif par une communication ciblée et territorialisée et par une présentation orale de la plus-value du dispositif sur l'ensemble du département. Notre souhait est que l'enveloppe annuelle dédiée aux aides permette de résoudre un maximum de situations complexes et fasse lever auprès des bénéficiaires pour qu'ils puissent continuer à vivre dans leur logement ou accéder à un logement qui soit conforme à leur projet de vie.

➤ Sami BARKALLAH, Directeur GALA

Projet d'appartements de coordinations thérapeutiques « Un chez soi d'abord » : le logement comme priorité.

Il s'agit d'un dispositif qui a été lancé de manière expérimentale il y a 5 ans dans plusieurs grandes villes de France. Il a pour objectif d'accompagner des personnes qui ont des troubles psychiatriques importants, bipolarité, schizophrénie lourde et qui peuvent avoir aussi des addictions.

Son originalité : il est mis en œuvre par l'intermédiaire d'un GCSMS, groupement de coopération sociale et médico-social, ce qui change des statuts habituels. Sur Strasbourg le GCSMS sera porté par l'association ALT, l'ARSEA et l'Hôpital d'Erstein.

Ces personnes en grande précarité accèdent très rarement au logement en raison de leur parcours en escalier, passant d'abord par les accueils d'urgence, parfois le CHRS, le logement accompagné et en fonction de leur difficulté à respecter les règlements de ces lieux, se retrouvent plus ou moins vite à la rue.

L'objectif de ce dispositif est aujourd'hui de permettre à ces personnes d'accéder directement à un logement et de travailler ensuite leur projet de soin avec une équipe pluridisciplinaire : des médecins psychiatres mis à disposition par l'hôpital d'Erstein ou embauchés, médecins généralistes, travailleurs sociaux, infirmières et médiateurs de santé qui sont des personnes qui ont eu un parcours en psychiatrie, qui sont stabilisées et qui peuvent apporter leur expérience de vécu à l'équipe, en tant que salariés de l'équipe au même titre que les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire, pour accompagner la personne.

Le dispositif va démarrer à partir du mois d'octobre 2019. L'objectif est la captation de 50 logements en 2020 pour 50 personnes, logements diffus afin d'éviter d'avoir plus de 20% de personnes dans un même immeuble et un objectif de 50 nouveaux logements en 2021.

Le Président remercie les directeurs pour la qualité de leurs interventions.

6. RAPPORT FINANCIER 2018

Le Président donne la parole à M. Jean-Marie SCHANGEL, Trésorier, qui présente le rapport financier 2018 de l'association à l'aide d'un Power Point.

Faits marquants dans nos comptes en 2018

L'année 2018 est marquée par :

- L'intégration des comptes de gestion suite à la fusion-absorption de l'association GALA, l'actif net ayant été déjà intégré dans les comptes en 2017 ;
- La création d'une structure PCPE (Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées) à Fénétrange et Achen ;

- L'ouverture de la Résidence Séniors à Obenheim ;
- La poursuite de l'augmentation de la capacité d'accueil des mineurs non accompagnés ;
- Une extension de 4 places à la MAS de Strasbourg dont 2 en Hébergement et 2 en Accueil de Jour.

1. LE COMPTE DE RESULTAT (en K€)

	2018	2017	<i>Ecart en K€ 2018/2017</i>
Produits d'exploitation	79 661	72 768	6 894
Ventes, Prest. Serv., Participations bénéficiaires	7 197	5 003	2 194
Dotation et Produits de la tarification	65 909	62 632	3 278
Subventions d'exploitations et participations	2 194	1 324	870
Autres produits d'exploitation	4 361	3 809	552
Charges d'exploitation	77 343	69 963	7 380
Achats et charges externes	18 125	14 962	3 163
Impôts, taxes et versements assimilés	3 043	2 821	222
Charges de personnel	51 817	47 502	4 315
Dotations aux amortissements et provisions	4 164	4 582	-418
Autres charges	193	96	97
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 318	2 805	-486
Produits financiers	196	163	33
Charges financières	362	444	-82
RESULTAT FINANCIER	-166	-281	115
Produits exceptionnels	1 537	1 555	-18
Charges exceptionnelles	2 814	2 559	255
Dotations aux provisions réglementées	2 165	2 287	-122
Autres charges exceptionnelles	649	272	377
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 277	-1 004	-273
TOTAL PRODUITS	81 394	74 486	6 908
TOTAL CHARGES	80 519	72 966	7 553
RESULTAT COMPTABLE	875	1 520	-645

1.1 LES PRODUITS

TOTAL PRODUITS en K€	2018	2017	Ecart 2018/2017	
			K €	%
	81 394	74 486	6 908	9,27%

Les produits augmentent de 9,27 % en 2018, soit +6 908 K€, dont 4 292 K€ sont liés à l'intégration des comptes de gestion de l'association GALA au 1^{er} janvier 2018.

✓ **Produits d'exploitation : + 6 894 K€**

PRODUITS D'EXPLOITATION en K€	2018	2017	Ecart 2018/2017	
			K €	%
	79 661	72 768	6 894	9,47%

dont :

➔ Ventes, prestations de services et participations des bénéficiaires + 2 194 K€
dont 96 % sont liés à l'intégration des comptes de gestion de GALA

➔ Produits de la tarification + 3 278 €

- Pôle handicap - 85 K€
- Pôle Protection de l'Enfance + 2 213 K€
Dont 1 245 K€ sont liés à la poursuite de la montée en charge Mineurs non accompagnés
- Pôle Développement social + 1 150 K€
Dont 1 134 K€ liés à l'intégration de l'association GALA

➔ Subventions et participations + 870 K€
dont 73 % sont liés à l'intégration des comptes de gestion de GALA

➔ Autres Produits d'exploitation + 552 K€
dont 161 K€ liés à l'intégration des comptes de gestion de GALA

✓ **Produits financiers : + 33 K€**

PRODUITS FINANCIERS en K€	2018	2017	Ecart 2018/2017	
			K €	%
	196	163	33	20,21%

Les produits financiers augmentent de 33 K€ dont 20 K€ sont liés à l'intégration des comptes de gestion de GALA.

✓ **Produits exceptionnels : - 18 K€**

PRODUITS EXCEPTIONNELS en K€	2018	2017	Ecart 2018/2017	
			K €	%
	1 537	1 555	-18	-1,17%

Une baisse de 18 K€ au niveau des produits exceptionnels qui s'explique par les principales variations suivantes :

- – 854 K€ provenant de la cession en 2017 de la vente de l'immeuble Boulevard Gambetta à Mulhouse dont le produit était destiné à compenser le surcoût des charges de fonctionnement suite au déménagement dans les nouveaux locaux des Berges du Bassin de l'AEMO Mulhouse ;
- + 639 K€ de dotations obtenues pour financer des travaux (établ. PJJ) ;
- + 189 K€ liés à l'intégration des comptes de gestion de GALA.

1.2 LES CHARGES

TOTAL CHARGES en K€	2018	2017	Ecart 2018/2017	
			K €	%
	80 519	72 966	7 553	10,35%

Les charges sont en hausse de 10,35 % par rapport à 2017, soit + 7 553 K€ dont 4 293 K€ liés à l'intégration des comptes de gestion de l'association GALA.

✓ **Charges d'exploitation : + 7 380 K€**

CHARGES D'EXPLOITATION en K€	2018	2017	Ecart 2018/2017	
			K €	%
	77 343	69 963	7 380	10,55%

Les charges d'exploitation progressent de 7 380 K€, soit 10,55 % dont 4 023 K€ au titre de GALA.

Les charges sont constituées essentiellement de frais de personnel (y compris taxes sur salaires et formation continue) qui augmentent de 4 548 K€ et qui représentent 68 % des charges totales de l'exercice contre 69 % l'année précédente.

Les autres charges progressent de 4,05 % (2 832 K€) dues en partie à l'augmentation des loyers et charges (Intégration GALA et montée en charge des Mineurs non accompagnés).

✓ **Charges financières : - 82 K€**

CHARGES FINANCIERES en K€	2018	2017	Ecart 2018/2017	
			K €	%
	362	444	-82	-18,39%

Les charges financières sont en baisse de 82 K€ suite à la renégociation de prêts en 2017.

✓ **Charges exceptionnelles : + 255 K€**

CHARGES EXCEPTIONNELLES en K€	2018	2017	Ecart 2018/2017	
			K €	%
	2 814	2 559	255	9,96%

L'augmentation des 255 K€ provient de l'intégration des comptes de gestion de GALA.

1.3 LE RESULTAT NET GLOBAL

RESULTAT NET GLOBAL	2018	2017	Ecart 2018/2017	
			K €	%
	875	1 520	-645	-42,43%

L'exercice 2018 se termine par un résultat comptable excédentaire de 875 K€ contre 1 520 K€ en 2017.

La répartition du résultat et les écarts sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

	2018	2017	Ecart en K€ 2018/2017
Gestion contrôlée (structures relevant du CASF)	539	280	259
Gestion contrôlée (structures ne relevant pas du CASF)	-23	-27	4
Gestion propre	359	1 267	-908
RESULTAT COMPTABLE	875	1 520	-645

✚ Structures en Gestion contrôlée :

Nous tenons à préciser que pour les structures en Gestion contrôlée un retraitement du résultat comptable est à faire afin d'obtenir le résultat administratif qui sera proposé aux financeurs :

- ajouter ou soustraire le résultat de N-2 (reprise excédent ou incorporation déficit) ;
- la variation de la dette pour congés payés ;
- la reprise d'excédent affectée à des mesures d'exploitation.

Le résultat comptable de 539 K€ en 2018 des structures en gestion contrôlée relevant du CASF passe ainsi à un résultat administratif excédentaire de 1 059 K€ (629 K€ en 2017).

✚ Structures en Gestion propre :

Le résultat est en forte baisse par rapport à 2017, soit – 908 K€ lié principalement à :

- La Gestion Associative en raison de la vente de l'immeuble Gambetta pour 850 K€ en 2017 ;
- La baisse du chiffre d'affaires en 2018 de 7,43 % de l'ESAT Ganzau.

2. LE BILAN DE L'ASSOCIATION

Nous rappelons que l'actif net de l'association GALA suite à la fusion-absorption a été intégré dans le bilan 2017, donc aucune incidence pour 2018.

Le total du bilan combiné est de 96 710 K€, en augmentation de 4 773 K€ par rapport à 2017, soit + 5,19 %.

ACTIF en K€	2018	2017	Variation en K€
	Montant	Montant	
ACTIF IMMOBILISE NET	47 752	48 082	-330
Immo. Incorporelles et Corporelles	45 500	45 962	-462
Immobilisations Financières	2 252	2 120	132
ACTIF CIRCULANT	48 724	43 798	4 926
Dont Stocks et en-cours	52	47	5
Dont Créances	11 589	9 922	1 667
Dont Valeurs mobilières de placement	4 621	5 782	-1 161
Dont Disponibilités	32 388	27 969	4 419
Dont Charges constatées d'avance	74	78	-4
Charges à répartir sur plusieurs exercices	234	57	177
TOTAL ACTIF	96 710	91 937	4 773

PASSIF en K€	2018	2017	Variation en K€
	Montant	Montant	
FONDS ASSOCIATIFS	57 234	54 761	2 473
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	8 711	7 825	886
Dont Provisions pour risques et charges	7 866	7 243	623
Dont Fonds dédiés	845	582	263
DETTES	30 765	29 351	1 414
Dont Emprunts	15 661	15 253	408
Dont Dettes	14 795	13 890	905
Dont Produits constatés d'avance	309	208	101
TOTAL PASSIF	96 710	91 937	4 773

2.1 L'ACTIF DU BILAN

✓ Actif immobilisé net : 47 752 K€ - 0,69 %

ACTIF en K€	2018	2017	Variation en K€
	Montant	Montant	
ACTIF IMMOBILISE NET	47 752	48 082	-330
Immo. Incorporelles et Corporelles	45 500	45 962	-462
Immobilisations Financières	2 252	2 120	132

✓ Actif circulant : 48 724 K€ + 11,25 %

ACTIF en K€	2018	2017	Variation en K€
	Montant	Montant	
ACTIF CIRCULANT	48 724	43 798	4 926
Dont Stocks et en-cours	52	47	5
Dont Créances	11 589	9 922	1 667
Dont Valeurs mobilières de placement	4 621	5 782	-1 161
Dont Disponibilités	32 388	27 969	4 419
Dont Charges constatées d'avance	74	78	-4

Les créances à hauteur de 11 589 K€ en 2018 sont en augmentation de 16,80 % soit 1 667 K€. Cette hausse provient essentiellement des prix de journées facturées en fin d'année.

La trésorerie active (valeurs mobilières de placement et disponibilités) augmente de 3 258 K€. Cette hausse est due à l'augmentation des fonds associatifs (voir tableau ci-dessous) et aux provisions constituées au 31/12/2018.

2.2 LE PASSIF DU BILAN

✓ Fonds associatifs : 57 234 K€ + 4,52 %

FONDS ASSOCIATIFS en K€	2018	2017	Variation K€	Variation %
Fonds associatifs				
Sans droit de reprise	4 833	4 833	0	0%
Avec droit de reprise	1 286	1 329	-43	-3%
Réserves	24 696	25 518	-822	-3%
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	1 415	566	849	150%
Dépenses refusées	-528	-528	0	0%
Résultat sous contrôle de tiers financeurs (RAN)	3 234	3 015	219	7%
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-3 937	-3 840	-97	3%
Résultat global de l'exercice	875	1 520	-645	-42%
Résultat apporté au 31/12/2017 au titre de GALA		15	-15	-100%
Subvention d'investissement	1 191	1 295	-104	-8%
Provisions réglementées	14 969	11 635	3 334	29%
Immobilisations grevées de droit	9 199	9 403	-204	-2%
Total fonds associatifs	57 234	54 761	2 473	5%

Le total des fonds associatifs est en hausse de 2 473 K€, soit + 4,52 %.

Les principales variations :

- Réserves : baisse de 822 K€ liée essentiellement aux transferts des réserves vers les provisions réglementées pour renouvellement d'immos (sur demande du financeur PJJ) ;
- Résultats et reports à nouveau + 311 K€ ;
- Provisions réglementées + 3 334 K€
Il s'agit de provisions pour renouvellement d'immos pour une partie validée par le financeur (2 946 K€) et une autre en attente de l'accord des financeurs (388 K€).

✓ Provisions et fonds dédiés : 8 711 K€ + 11,33 %

PASSIF en K€	2018	2017	Variation en K€
	Montant	Montant	
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	8 711	7 825	886
Dont Provisions pour risques et charges	7 866	7 243	623
Dont Fonds dédiés	845	582	263

Les provisions et fonds dédiés augmentent de 886 K€. Il s'agit de provisions constituées par le crédit d'impôt (CITS) non utilisé en 2018. Elles sont prévues pour financer du renfort de personnel, des contrats aidés, apprentis, gratifications stagiaires, travaux

✓ **Dettes :** 30 765 K€ + 4,82 %

PASSIF en K€	2018	2017	Variation en K€
	Montant	Montant	
DETTES	30 765	29 351	1 414
Dont Emprunts	15 661	15 253	408
Dont Dettes	14 795	13 890	905
Dont Produits constatés d'avance	309	208	101

Les dettes augmentent en 2018 de 1 414 K€ dont :

- 408 K€ au titre du déblocage de l'emprunt destiné à financer une partie des travaux des ateliers de l'EEP Château d'Angleterre ;
- 1 006 K€ au titre des autres dettes : dettes sociales et fiscales, dettes fournisseurs ...

2.3LA STRUCTURE DU BILAN

Les grands équilibres du bilan

Le total de l'actif immobilisé, qui se monte à 47 752 K€, est comparé aux fonds associatifs et aux financements à long terme s'élevant à 72 895 K€ (nous précisons que les financements à long terme sont constitués des emprunts pour 15 661 K€). Il en résulte le fonds de roulement se montant ainsi à 25 143 K€.

Les immobilisations sont donc largement couvertes par les fonds associatifs. Ces derniers seront engagés dans les futurs projets selon la politique associative.

Nous tenons à préciser que les fonds associatifs tiennent compte des résultats en instance d'affectation par les financeurs, ou affectés par les financeurs et leur restant provisoirement acquis, sur les structures relevant du Code de l'Action Sociale et des Familles (Article L312 .1).

Notre fonds de roulement étant positif, il permet de couvrir les investissements autorisés par nos financeurs et de faire face aux éventuels décalages ou retards d'encaissements des produits de la tarification. Le besoin en fonds de roulement, qui se monte à la fin de cet exercice à 11 866 K€, calculé par différence entre les créances et les dettes augmentées des provisions et des fonds dédiés, correspond cette année à un dégagement en fonds de roulement.

Situation de trésorerie

La trésorerie (disponibilités et valeurs mobilières de placement) qui est de 37 009 K€ est la résultante du fond de roulement diminuée du besoin en fond de roulement.

Le Président remercie M. SCHANGEL, trésorier, pour sa présentation des comptes.

Il soumet à l'Assemblée Générale l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2018 des structures en gestion propre et celles ne relevant pas du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), s'élevant à 335 439,81 €

N° Etabt	ETABLISSEMENTS	RESULTAT A AFFECTER	PROPOSITION D'AFFECTATION		
			Excédent à l'investissement	Report à nouveau excédentaire	Report à nouveau déficitaire
34	Service d'Interv. Sociale	8 488,13 €		8 488,13 €	
47	Espérance Activités diverses	9 766,26 €		9 766,26 €	
55	Mineurs Non Accompagnés	7 063,64 €		7 063,64 €	
58	Jeunes Majeurs Bischheim	17 167,99 €		17 167,99 €	
59	Résidence Séniors Oberhoffen/Moder	2 777,48 €		2 777,48 €	
65	Service d'Accomp. Socio Judiciaire	2 175,06 €		2 175,06 €	
66	Restaurant L'Ile aux Epis	-58 134,12 €			-58 134,12 €
68	Gala Activités diverses	1 216,60 €		1 216,60 €	
69	Résidence Séniors Woerth	-4 419,59 €			-4 419,59 €
79	Résidence Séniors Obenheim	-9 634,78 €			-9 634,78 €
TOTAL GESTION CONTRÔLÉE (ne relevant pas du CASF)		-23 533,33 €	0,00 €	48 655,16 €	-72 188,49 €
28	Gestion Associative	34 029,82 €		34 029,82 €	
46	ESAT Ganzau (production)	281 966,10 €	281 966,10 €		
64	ESAT Solidarité du Rhin (production)	42 977,22 €	42 977,22 €		
TOTAL GESTION PROPRE		358 973,14 €	324 943,32 €	34 029,82 €	0,00 €

7. RAPPORT GENERAL ET RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mme Laurence FOURNIER, Commissaire aux comptes, fait lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur le contrôle annuel des comptes de l'ARSEA et sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi relative à l'exercice clos le 31.12.2018 et du rapport spécial du commissaire aux comptes. Elle certifie que les comptes sont réguliers et sincères au regard des règles et principes comptables français et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ARSEA à la fin de l'exercice.

Elle attire l'attention, sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, sur la note II 1) « Règles et Méthodes comptables – Passif du bilan – Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations » de l'annexe qui expose le traitement comptable retenu en ce qui concerne les provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations.

Le Président remercie Mme FOURNIER pour son intervention et la présentation de ces rapports.

8. APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2018, DES ORIENTATIONS 2019/2020, DU RAPPORT FINANCIER, DU RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES, DE L'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS, DU RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DECHARGE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport d'activité 2018, les orientations 2019/2020, le rapport financier 2018 du Trésorier, la proposition d'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2018 des structures en gestion propre et celles ne relevant pas du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), le rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et le rapport spécial du commissaire aux comptes arrêtés au 31 décembre 2018 approuve :

- le rapport d'activité 2018 et les orientations 2019/2020 à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- le rapport général financier 2018 du commissaire aux comptes, l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2018 des structures en gestion propre et celles ne relevant pas du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF)
- le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur l'état des conventions à l'unanimité des membres présents ou représentés.

En conséquence l'Assemblée Générale donne aux administrateurs et au Trésorier quitus de leur gestion pour l'exercice écoulé.

9. FIXATION DE LA COTISATION 2020

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide de maintenir la cotisation 2020 à 20 euros (vingt euros).

10. CONCLUSION

« Pour l'ARSEA, l'année 2019 se matérialisera par un engagement dans les CPOM même si leur définition semble beaucoup évoluer et ne plus apporter la souplesse tant réclamée par les associations ! Nous verrons financeurs par financeurs si les marges de manœuvres annoncées sont bien réelles...

Autre objet stratégique les frais de siège qui devront déboucher dans la continuité du recrutement de la DSO sur l'embauche d'un informaticien, de postes en direction financière, en ressources humaines, en qualité et développement. Là encore nous serons attentifs aux moyens alloués car si nous devons travailler sous une certaine tension (les moyens sont rares) nous ne pouvons pousser cette dernière à des limites non acceptables aux regards des exigences légales toujours croissantes et des moyens alloués.

Tout aussi stratégique la mise en place de la RGPD (Règlement Général de Protection Des données), du dossier unique de l'utilisateur, du CSE (Comité Economique et Social) qui succède aux anciennes instances représentatives du personnel, la refonte complète du système d'information et la traduction en action de la responsabilité sociétale (RSE) de notre association.

Tout ceci :

- en continuant de rechercher de la cohérence et de l'efficacité dans l'action associative par une recherche permanente de transversalité et de logique de parcours entre les structures associatives,
- en développant des réponses territorialisées (à la veille de la création de la Collectivité Européenne d'Alsace) par les mutualisations et synergies au service des projets et des parcours, la coordination et l'innovation pour répondre aux situations complexes, par l'adaptation des réponses aux besoins.

Par ailleurs et depuis 2 ans, les bilans sociaux font état une augmentation du taux d'absentéisme des salariés dans notre secteur. Le dernier sondage Gallup souligne que 92% des salariés tous secteurs confondus sont désengagés vis-à-vis de leur employeur. Notre secteur et nos établissements ne font pas exception. La création d'une Confédération employeurs devrait permettre de rentrer en négociation avec les Pouvoirs Publics afin de revaloriser les métiers d'aides à la personne si nécessaire et si peu reconnus.

Il nous appartient d'encourager nos équipes à retrouver du sens dans leurs missions, par la valorisation de l'intelligence collective, la mutualisation, la flexibilité des parcours professionnels, l'esprit d'entreprendre.

Dans son livre L'Archipel Français : Naissance d'une nation multiple et divisée, Jérôme Fourquet voit se dessiner une France qui n'a plus rien à voir avec cette nation une et indivisible structurée par un référentiel commun.

Et lorsque l'analyste s'essaie à rendre compte de la dynamique de cette métamorphose, c'est un archipel d'îles s'ignorant les unes les autres qui se dessine.

Croire en un monde différent en construisant tous les jours des passerelles des « ils » aux « îles » voilà un beau voyage !!!

Soren Kierkegaard, philosophe et théologien, a dit « Oser, c'est perdre pied momentanément. Ne pas oser, c'est se perdre soi-même »

Le Président remercie les participants à l'Assemblée pour leur attention et les convie, après une pause de quelques minutes, à rester à la manifestation mettant à l'honneur les salariés ayant plus de 20 ans d'ancienneté dans l'association, par la remise d'une médaille du travail, suivie d'un buffet dans le jardin de l'ESAT.

La séance est levée à 12h30.

Dr Materne ANDRES
Président

Robert BECKER
Secrétaire

Annexe 1

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 20.09.19

LISTE DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES

PRESENTS		REPRESENTES	
M.	ADAM Dominique	Mme	ANANOU Dominique
M.	ANDRES Materne	M.	BALLOT Bernard
Mme	AUBURTIN Marie-José	M.	BANNWARTH Claude
Mme	BAUDOUIN Anne	M.	BICK Michel
M.	BRAJON Christian	M.	BURGARD Hubert
M.	BRUNAGEL François	Mme	CORET Françoise
M.	BUTTERLIN Rémy	M.	GARRETTI Eugène
Mme	CZAJA Ibérica	Mme	JACOBI Maryvonne
M.	FABACHER Gilbert	M.	KAUFFMANN Roger
M.	GRASS Bernard	Mme	KOCHER Marguerite
M.	HEYDT Jean-Marie	M.	LAZOU Jean-Michel
M.	HURST Jacques	Mme	MAETZ Simone
M.	KLEIN Constant	M.	MAYER Pierre
Mme	LIENHARDT Anny	M.	MAYER SCHALLER Eric
Mme	NENNIG Huguette	M.	PIMMEL Jean-Jacques
Mme	NUSS Albertine	M.	RATZMANN Claude
M.	RICHERT Philippe	M.	SCHALL Hugues
M.	RINGEISEN Claude	M.	SCHNEIDER René
M.	SCHANGEL Jean-Marie	Soeur	VETTER Danièle
M.	STEIN Roland	Mme	VIEILLARD Danielle
Mme	STERBECQ Sylvie		

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 20 SEPTEMBRE 2019
LISTE DES EXCUSES

PREFECTURE ET SOUS PREFECTURES	
Monsieur Laurent TOUVET	Préfet du Haut-Rhin
Monsieur Christophe MARX	Secrétaire Général du Haut-Rhin
Madame Nadia IDIRI	Sous-Préfète du Bas-Rhin et Secrétaire Générale Adjointe
Monsieur Daniel MERIGNARGUES	Sous-Préfet de THANN-GUEBWILLER
Madame Chantal AMBROISE	Sous-Préfète HAGUENAU-WISSEMBOURG
Monsieur Didier MARTIN	Préfet de la Moselle
Madame Emmanuelle GUENOT	Sous-Préfète d'ALTKIRCH
SENATEURS	
Monsieur Claude KERN	Sénateur du Bas-Rhin
Monsieur Jacques BIGOT	Sénateur du Bas-Rhin
Monsieur Guy-Dominique KENNEL	Sénateur du Bas-Rhin
Monsieur René DANESI	Sénateur du Haut-Rhin
DEPUTES	
Monsieur Sylvain WASERMANN	Député du Bas-Rhin
Monsieur Laurent FURST	Député du Bas-Rhin
Monsieur Patrick HETZEL	Député du Bas-Rhin
Madame Anne SANDER	Députée du Bas-Rhin
Monsieur Thierry MICHELS	Député du Bas-Rhin
Madame Fabienne KELLER	Députée du Bas-Rhin
CONSEIL REGIONAL GRAND EST	
Madame Christelle WILLER	Vice-Présidente
Madame Elsa SCHALCK	Vice-Présidente
Madame Claudine GANTER	Conseillère Régionale
Monsieur Philippe SPECHT	Conseiller Régional
Monsieur Jacques CATTIN	Conseiller Régional
CONSEILS DEPARTEMENTAUX 67 et 68	
Monsieur Frédéric BIERRY	Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin
Madame Michèle ESCHLIMANN	Vice-Présidente du Conseil Départemental du Bas-Rhin
Monsieur Marcel BAUER	Vice-Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin
Madame Brigitte KLINKERT	Présidente du Conseil Départemental du Haut-Rhin
Monsieur Eric ELKOUBY	Conseiller Départemental du Bas-Rhin
Madame Françoise PFERSDORFF	Conseillère Départementale du Bas-Rhin
Monsieur Paul HEINTZ	Conseiller Départemental du Bas-Rhin

Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER	Conseillère Départementale du Bas-Rhin
Madame Chantal JEANPERT	Conseillère Départementale du Bas-Rhin
Madame Catherine GREIGERT	Conseillère Départementale du Bas-Rhin
Madame Nadine HOLDERITH	Conseillère Départementale du Bas-Rhin
Madame Monique MARTIN	Conseillère Départementale du Haut-Rhin
Madame Patricia BOHN	Conseillère Départementale du Haut-Rhin
Madame Annick LUTTENBACHER	Conseillère Départementale du Haut-Rhin
Madame Betty MULLER	Conseillère Départementale du Haut-Rhin
JUSTICE	
Madame Yolande RENZI	Procureur de la République TGI Strasbourg
Monsieur Thierry GUERA	Président TGI Strasbourg
Monsieur Philippe VANNIER	Procureur de la République TGI de Saverne
Monsieur Eric LALLEMENT	Procureur Général Cour d'Appel de Colmar
Madame Nicole JARNO	1 ^{ère} Présidente de la Cour d'Appel de Colmar
Madame Aurore LEDOUX	Juge des Enfants TGI Mulhouse
Monsieur Philippe BABO	Président du TGI de Mulhouse
Conseils Départementaux 67/68	
Madame Lucie ACKER	Directrice de la Mission Enfance et Famille CD 67
Madame Bénédicte AUTIER	Directrice de l'Autonomie et de la Maison de l'Autonomie CD 67
Monsieur Christian FISCHER	Directeur de l'Autonomie CD 68
MDPH	
Madame Delphine COIGNARD	Directrice Déléguée MDPH 68
ARS GRAND EST	
Madame Virginie CAYRE	Directrice Générale Déléguée
Monsieur Vincent HOCH	Ingénieur Régional Equipement – Expertise Investissement Immobiliers
MAIRIES	
Madame Christel KOHLER	Adjointe au Maire de la Ville de STRASBOURG
Madame Michèle LUTZ	Maire de Mulhouse
Monsieur Francis KLEITZ	Maire de GUEBWILLER
Monsieur Yves HEMEDINGER	1 ^{er} Adjoint au Maire de la Ville de COLMAR
Madame Christiane CHARLUTEAU	Adjointe au Maire de la Ville de COLMAR
Monsieur Benoit PIATKOWSKI	Maire de FENETRANGE
Monsieur Gilbert MEYER	Maire de COLMAR
Monsieur Gérard HUG	Maire de BIESHEIM
Monsieur Antoine VIOLA	Maire de BRUNSTATT
Monsieur Jean-Marc WILLER	Maire d'ERSTEIN

FINANCEURS	
Monsieur Richard HAUSWALT	Président du Conseil de la CPAM du Bas-Rhin
Monsieur Jacques BUISSON	Président de la CAF du Bas-Rhin
PARTENAIRES SOCIAUX	
Monsieur Maurice BERSOT	Président du CREAL Grand-Est
Monsieur André WAHL	Président AAPEI de Strasbourg Président URAPEI Alsace
Monsieur Jean-Jacques PIMMEL	Président ABRAPA
Monsieur Jean CARAMAZANA	Directeur Général ABRAPA
Monsieur Aloïse BARDOL	Président AGF
Madame Andrey SCHANDENE	Directrice Générale AGF
AUTRES	
Monsieur Bernard DEMANGEAT	Anciennement Président Association Solidarité du Rhin Biesheim
Monsieur Victor MARTIN	Chargé d'Affaires Professionnel CIC

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 20.09.19

LISTE DES INVITES PRESENTS

INVITES		FONCTION
M	ALBERTI Yves	Directeur ITEP Ebersmunster
M.	ALLIMANN Raphael	Cadre Intermédiaire CARAH Colmar/Munster
M.	ALLOUCHE Jeannot	Consultant DESMAT CONSEIL
Mme	ANGONIN Séverine	Cadre Intermédiaire IMP J. Verne Mulhouse
M.	ANSTETT Serge	Directeur CER Val de Villé
M.	BACHERT Thomas	Cadre Intermédiaire ITEP Ebersmunster
M.	BALLE François	Cadre Intermédiaire SESSAD Strasbourg
M.	Yves BALMER	Membre du Conseil de la Vie Sociale IME Pays de Colmar Site des Artisans
M.	BANNWARTH José	Représentant Comité d'Entreprise/CHSCT
Mme	BARBUTI Mélody	Substitut du Procureur de la République TGI de Colmar
M.	BARKALLAH Sami	Directeur GALA
M.	BIGOT Michel	Chef de service des attributions - CUS Habitat
Mme	BRAJON Béatrice	Ancienne Directrice Financière ARSEA
Mme	BREQUEVILLE Magaly	Responsable Administratif et Gestion – AEMO 68
Mme	BRILLANT Régine	Cadre Intermédiaire IME Eurométropole Site Ganzau
M.	BRISBOIS Francis	Directeur CAF du Bas-Rhin
Mme	BUCH Régine	Cadre Intermédiaire IME Eurométropole Site Ganzau
Mme	CLERC Marie Pierre	Directrice CEF Mulhouse
M.	CRAVAGEOT Yannick	Cadre Intermédiaire Service MIP 68
M.	CUNY Jean Claude	Directeur Général ARAHM
M.	CZAJA Hervé	Cadre Intermédiaire Foyer René Cayet
Mme	DANIERE Catherine	EMS – DSTT – Service JEP – Mission prévention spécialisée
M.	DEPIERRE-BASSANELLI Bertrand	Directeur IME Pays de Colmar
M.	DIFFALAH Alban	Directeur EEP RIEDISHEM
Mme	DILLIGENT Danielle	Vice-Présidente Conseil Départemental 67
Mme	DREYSSE Marie-Dominique	Conseillère Eurométropole et Adjointe au Maire de Strasbourg
M.	DUMEL Jean	Directeur SIE et MIP 68
Mme	DUSSEAUX Magalie	Directrice AEMO 68
Mme	EICHWALD Dominique	Conseillère Technique CREA
M.	EGLE Jean-Luc	Directeur Association Route Nouvelle d'Alsace Strasbourg
Mme	ENTZ Pascale	Vice-Trésorière GEM Colmar
M.	FORNARA Roger	Président Conseil de la Vie Sociale ESAT Biesheim
Mme	FOURNIER Laurence	Commissaire aux Comptes Cabinet Mazars

Mme	GERVAIS Patricia	Cadre Intermédiaire SIE 68
Mme	GERARD Doris	Cadre Intermédiaire SESSAD J Verne Mulhouse
Mme	GIGUET Laurianne	Cadre Intermédiaire IME Eurométropole Site Simone Veil
Mme	GIRAL Catherine	Cadre Intermédiaire SESSAD 67
M.	GRAEFF Jean-Claude	Caisse Crédit Mutuel Bischheim
M.	GREGOIRE Laurent	Directeur Interrégional PJJ Grand Est
M.	HAMM Michel	Directeur OPI Strasbourg
M.	HAUDIER Claude	Trésorier CNAHES
M.	HILD Claude	Directeur Territorial PJJ Alsace
Mme	HUMBERT Catherine	Directrice URIOPSS Grand Est
Mme	JENNY Patricia	Cadre Intermédiaire ESAT Solidarité du Rhin
Mme	JOOS Michelle	Vice-Présidente GEM Colmar
Mme	KAPLER Murielle	Cadre Intermédiaire Structures Espérance
Mme	KECHID Nadia	Cadre Intermédiaire Structures Espérance
Mme	KERGOAT Magalie	Cadre Intermédiaire IME Eurométropole Site Ganzau
Mme	KLEIBER Françoise	Cadre Intermédiaire Foyer René Cayet Mulhouse
Mme	KLEIN Florence	Cadre Intermédiaire GALA
Mme	KEMPF Suzanne	Conseillère Départementale 67
M.	KIEFFER Jean-Marie	Délégué du Préfet
Mme	KRETZ Véronique	Directrice ESAT de la Ganzau 67 et Solidarité du Rhin 68
Mme	KRIEGER Céline	Assistante de direction GALA
M.	LEMMEL Olivier	Membre Conseil de la Vie Social IME Eurométropole Site Roethig
M.	LEOST Gaël	Responsable Marchés CPM/AG2R La Mondiale
Mme	LOUIS Julie	Représentante du Personnel au Conseil d'Administration ARSEA
M.	LUTTRINGER Charles	Directeur CAMSP et SESSAD Colmar
Mme	MARCHAL Anne Laure	Cadre Intermédiaire GALA
M	MARTY Jean	Président Conseil de la Vie Sociale IME Eurométropole
M.	MATHER Vincent	Directeur Clientèle Alsacienne de Restauration
Mme	MEHL Géraldine	Directrice MAS – CAAHM – SAVS – SAMSAH 67
M.	MIRAMONT Richard	Responsable secteur Alsacienne de Restauration
M.	MONNERY Jérémy	Cadre Intermédiaire EEP 68 – service APAJ
Mme	MONTANARO Lucie	Directrice Foyer René Cayet Mulhouse
Mme	NAEGELIN Martine	Cadre Intermédiaire IME Eurométropole Site Simone Veil
M	NAPOLI Michael	Directeur GALA
Mme	QUERU Céline	Cadre Intermédiaire CEF Mulhouse
Mme	RENAUD Fanny	Cadre Intermédiaire IME Eurométropole Site Simone Veil
Mme	RETAIL Manuela	Cadre Intermédiaire IME Pays de Colmar
M.	RESCH Thomas	Directeur AEMO Ostwald – SASJ et SERP
Mme	REUTENAUER Christine	Secrétaire du Comité d'Entreprise
Mme	RIEDEL Claudine	Directrice IME Eurométropole
Mme	RIESTERER Dorothee	Cadre Intermédiaire SAMSAH Wintzenheim

Mme	ROBLIN Estelle	Cadre Intermédiaire SAMSAH/SAVS 67
Mme	ROSSINI Claire	Cadre Intermédiaire SASJ Strasbourg
M.	ROYER Guillaume	Chargé d'affaire La Banque Postale
M.	RUHLMANN Denis	Sous-Directeur GALA
Mme	TOURSCHER Françoise	Directrice IMP/SESSAD Glycines Haguenau et SESSAD Strasbourg
Mme	SAHRAOUI Faouzia	Directrice Générale SOS Aide aux habitants France Victimes 67
M.	SCHLAETTER Jean Claude	Caisse d'Epargne
M	SCHMITT	Cadre Intermédiaire MECS
M.	SCHMITT Sébastien	Directeur FAE Les Hirondelles Brunstatt
M.	SCHNEIDER Jean- Séraphim	Responsable Production et Commercial ESAT de la Ganzau
M.	SIEDEL Rémy	Société Générale
Mme	SIMON Sophie	Directrice EEP Bischheim
Mme	SIMON Véronique	Directrice IMP/SESSAD J. Verne Mulhouse
Mme	SLAOUI Michèle	Directrice Adjointe ESEIS
Mme	STEIN Barbara	Représentante du Personnel au Conseil d'Administration ARSEA
M.	STOESSEL Guy	Cadre Intermédiaire IME Pays de Colmar
M.	STROH Thierry	Crédit Agricole
M.	TAIEB Yvon	Directeur commercial CEGI
Mme	WEISSLOCKER Annie	Directrice CARAH – SAJ – SAMSAH – SAVS 68
M.	WEHRUNG Philippe	Directeur SIE 67
M.	WITTMER Arnaud	Conseiller Parlementaire stagiaire – Député Thierry MICHELS
Mme	ZUBER Catherine	Conseillère Régionale Région Grand Est

Annexe 2



RAPPORT D'ACTIVITE 2018 ET ORIENTATIONS



M. René BANDOL
Directeur Général



ACTIVITE 2018

ACTIVITÉ 2018

17 803 PERSONNES
ACCOMPAGNÉES

↓
2017 :
13 166

+ 4 600 usagers



→ 2017

7 588 + 34 %
1 892 + 1,5 %
3 686 + 55 %

NOMBRE DE SALARIÉS



➔ 2017 : 1 257 salariés soit + 87

Equivalents temps plein :	1209.07
Contrats de travail :	1451
Age moyen des salariés :	41,55 ans
Ancienneté moyenne (CDI) :	9,53 ans

DES FAITS MARQUANTS AU NIVEAU DE L'ASSOCIATION

- Renforcement de l'équipe Direction Générale par une Directrice des Services Opérationnels : Madame Frédérique LOUTREL RADICE

➤ Missions :

- Assurer une articulation fluide et une interface opérationnelle entre la Direction Générale, les fonctions supports et l'ensemble des services et des établissements.
- Garantir le bon fonctionnement global, l'application des procédures par un pilotage, un management et un appui en proximité des Directeurs.
- Initier la mise en synergie et la transversalité intra et interpoles dans un souci d'efficience des organisations, d'efficacité des réponses apportées dans le cadre des prises en charge et de l'émergence des projets.

FAITS MARQUANTS

- Lancement du chantier de **modernisation du système d'information**
- **Arrivée de Gala** au sein du pôle de développement social = **Renforcement fort de l'axe d'accompagnement par le logement**
- **Accompagnement des directions** au management d'équipe et lancement du chantier de redéfinition de la fonction cadre intermédiaire
- L'ARSEA / **M. BANDOL est désigné délégué régional CNAPE**

POLE PROTECTION ENFANCE

- + 34 % de bénéficiaires en plus**
 - 35 % sur l'activité des milieux ouverts, en particulier l'AEMO 68
 - 31 % de jeunes majeurs et de mineurs non accompagnés en plus.
- **Ouverture du SAEDR** à Mulhouse : service éducatif d'accompagnement à domicile renforcé, suite appel à candidature du CD 68 :
 - Création de 10 places d'accueil séquentiel et 20 places de placement à domicile par transformation de places d'internat
 - Bel exemple de travail mutualisé entre 2 établissements du 68 = à développer.
- **Création de 10 places jeunes majeurs et 75 places pour MNA**
- **Positionnement sur l'appel à candidature** pour des **AEMO R 67**
- Sollicitation pour reprises ou accompagnement
- **Fin du chantier de rénovation de l'internat du Château d'Angleterre** - visite du Président du Conseil Départemental 67 accompagné d'une délégation d'élus.

POLE PROTECTION ENFANCE

- **Les 10 ans du CEF** : présence de nombreux représentants du secteur de la Justice et de Mme MATHIEU Directrice Nationale de la PJJ ;
Prestation « les canapés des enfants fortiches »
- **Poursuite de notre engagement dans la Recherche action de l'Observatoire National de la Protection Enfance** sur la co éducation et la prise en compte des ressources des familles et de leur entourage - AEMO 68
- Organisation avec la PJJ et la Ville de Strasbourg des **1ères journées de l'investigation** = partenariat
- **Difficultés de recrutement de personnel éducatif**
- Quelques **mouvements de direction**

POLE PROTECTION ENFANCE

Politiques Publiques :

- Annonce en novembre 2018 par la Ministre de la Justice de sa volonté de **réformer la justice des mineurs** (ordo. 1945)
 - **Nomination de M. Adrien Taquet**, secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé en charge de la protection de l'enfance en 1.2019
 - Réforme de la Protection de l'Enfance
 - **Projet de loi de programmation 2018-2022** et de réforme pour la justice (Fin 2018) création de CEF
- **Le Département du Haut-Rhin crée un observatoire au service de la protection de l'enfance.**
 - Large participation de l'ARSEA aux travaux du nouveau Schéma Départemental Enfance 68
- Plan d'Actions Enfance Jeunesse Famille 2018-2023 – Conseil Départemental 67

POLE HANDICAP

- **Nombre de bénéficiaires stables**
→ augmentation de la capacité en accueil de jour mais diminution du nombre de personnes accompagnées par les services de milieu ouvert (adultes dans le Haut Rhin)
- **16 nouvelles places proposées pour personnes adultes**
 - **CAAHM** : 12 places avec réorganisation de l'accueil et création du Jardin pour les personnes nécessitant plus de calme
 - **MAS** : 4 places TSA : 2 en hébergement et 2 en accueil de jour
- **Mise en œuvre du dispositif ITEP**
- **PCPE DDT « Diplôme de Ted » Fénétrange/Achen** rattaché à l'IMP les Glycines – convention ARS pour régulariser une initiative parentale sur ce territoire au profit d'enfants atteints de troubles du neuro développement
- **Reconfiguration du SAVS 68** : suppression de missions
- Avenir des **CLIS/dispositifs Passerelles**
- Initiation d'un **travail de réflexion sur l'évolution de l'offre IME** = favoriser le parcours et l'inclusion en milieu ordinaire

POLE HANDICAP

- **Difficultés de recrutement de personnel** en particulier à la MAS
- Quelques **mouvements de directions**
- Fermeture de la cafétéria Malraux (1.2018)
- De **nombreux soutiens financiers** de la part de Clubs Services, de parents et une forte mobilisation des parents –
- Des **projets immobiliers à l'étude** : réhabilitation du site Ganzau, déménagement IME Colmar / ESAT SDR

Politiques Publiques :

- Plan autisme 2018 – 2022
- Lancement étude nationale de coûts Serafin-PH : 2 structures participent
- Au niveau « local » :
 - Plan Régional Santé 2018 – 2028
 - Schéma Départemental autonomie 2019 – 2023 - Conseil Départemental 67 – participation aux travaux
 - Schéma Départemental des Services aux Familles - CAF
 - Participation au groupe de travail « Parents d'un jeune enfant »

POLE DEVELOPPEMENT SOCIAL

Le **PDS**, ce sont des **actions dans les domaines suivants** :

- Logement / hébergement
- Emploi
- Santé
- Enfance Jeunesse et parentalité
- Accompagnement socio-judiciaire
- Restaurant chantier d'insertion

Pôle en fort développement pour l'association et avec un fort potentiel de développement au regard des besoins et des politiques publiques ; nombreuses sollicitations des administrations et de partenariat

POLE DEVELOPPEMENT SOCIAL

- 5 662 personnes soit + **55 % d'utilisateurs** / à 2017
 - **GALA** : 1 700 personnes accompagnées
 - Intégration dans les statistiques des personnes accompagnées par le **service socio judiciaire**
 - Ouverture d'une **3^{ème} résidence seniors** à Obenheim
- Pilotage du **dispositif LOGIPSY** (Espérance)
- Accompagnement au montage et à la présentation d'un **projet d'accompagnement de personnes en grandes difficultés psychosociales**

Politiques Publiques :

Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté - 8,5 milliards d'€ pour prévention de l'exclusion et l'accompagnement vers l'emploi.

ORIENTATIONS

- **Evaluer la mise en œuvre du Projet d'association 2016 - 2020 et engager la réflexion sur le prochain**
- **Optimiser le fonctionnement associatif**
 - Renouvellement agrément du siège et renforcement des moyens
 - Réorganisation (DAF) et renforcement du pilotage (DSO)
 - Création de COPIL (développement, gestion, RSO)
 - Création d'une plateforme de gestion locative- parc de 600 logements
- **Construire et signer le 1^{er} CPOM : Handicap puis Protection Enfance PJJ**
- **Poursuivre le chantier modernisation du SI**
 - Appui d'un responsable informatique
 - Doter les établissements d'outils métiers (planning, dossier usagers, portail salarié, dématérialisation...),
 - Se mettre en conformité RGPD (Règlement Général de Protection des données)
 - Moderniser et compléter les équipements informatiques : ordinateurs, tablettes, téléphonie..
 - Améliorer la maintenance (changement de prestataire)
- **Mettre en œuvre le Comité Economique et Social**
- **Poursuivre la participation à l'expérimentation ENC SERAFIN PH**

ORIENTATIONS

- **Améliorer et diversifier nos réponses ; développer et renforcer les partenariats**
 - **Renforcer la transversalité** dans les modalités d'intervention et dans la pluridisciplinarité interne et externe des ressources
 - **Optimiser la coordination de parcours** au bénéfice des enfants, jeunes et adultes
 - **Poursuivre les actions en faveur de l'inclusion** sociale, scolaire, socio-professionnelles
 - **Communiquer sur les actions innovantes**
-

ORIENTATIONS

Optimiser, adapter, moderniser le patrimoine immobilier au service des projets d'accueil et des conditions de travail

En priorité :

- Réhabilitation de l'espace Ganzau – quel accueil /quel public demain?

Et en réflexion :

- IMP Jules Verne – projet ANRU de la ville de Mulhouse
- Déménagement de l'IME Pays de Colmar actuellement sur 2 sites avec ou sans ESAT SDR
- Relocalisation des services de Milieu Ouvert Strasbourg
- Nouveau site pour le CER Climont ...
- Déménagement IMP Glycines
- Réhabilitation EEP Ferme : pour quel projet d'accueil ?
- Rénovation FAE Hirondelles

ORIENTATIONS

Quelques projets sur lesquels nous travaillons :

- Création de places en résidence accueil/maison relais
- Partenariat multi projets en direction de personnes TND sur Fénétrange : IME de répit, chantier d'insertion restauration, UEMA..;
- Projet de création d'un restaurant d'insertion sur Bischheim en partenariat avec OPUS
- Gestion d'une 4^{ème} résidence sénior / voire d'une 5^{ème}
- Projet dans le domaine du dépistage précoce
- Projet UEMA dans le Haut Rhin
- Un chez soi d'abord

- Et aussi

Maintenir et développer notre présence dans les instances de réflexion et de décision

Merci pour votre attention

ACTIONS NOUVELLES

Le top 8 2018 / 2019

Jean Dumel – PE
Sébastien Schmitt – PE
Annie Weisslocker – PH
Charles Luttringer – PH
Yves Alberti – PH
Claudine Riedel – PH
Michael Napoli – PDS
Sami Barkallah – PDS

Jean DUMEL
Directeur SIE – MIP 68
POLE PROTECTION ENFANCE

APPROCHE ETHNO CLINIQUE

DIS MOI CE QUE TU MANGES, JE TE DIRAIS QUI TU ES

UNE OPPORTUNITE DE FAIRE DES PONTS ENTRE LE MONDE
D'APPARTENANCE DES PROFESSIONNELS ET DES FAMILLES

Sébastien SCHMITT - Directeur FAE Les Hirondelles
POLE PROTECTION ENFANCE

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOUTIEN À LA MAJORITÉ

POUR UNE INSCRIPTION SOCIALE DURABLE,

ADOSSÉ AUX FAE HIRONDELLES
ET RENÉ CAYET – LUCIE MONTANARO

Annie WEISSLOCKER
Directrice structures pour personnes adultes en situation du handicap 68
POLE HANDICAP INSERTION

PRO FAMILLE

UN PROGRAMME DE PSYCHO EDUCATION

Charles LUTTRINGER
Directeur CAMSP – SESSAD – EDIPA 68
POLE HANDICAP INSERTION

AU-DELÀ DU TSA: DES COMPÉTENCES PARENTALES À MA PORTÉE

Yves ALBERTI
Directeur ITEP PIERRE PAUL BLANCK
POLE HANDICAP INSERTION

LE DISPOSITIF ITEP

UN PIED DEDANS - UN PIED DEHORS TRADITION ET MODERNITÉ

Claudine RIEDEL
Directrice IME 68
POLE HANDICAP INSERTION

UN IME SUR 3 SITES

UNE OFFRE RENOUVELÉE S'INSCRIVANT DANS LE PROCESSUS DE TRANSFORMATION DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

Michael NAPOLI
Directeur Structures ESPERANCE
POLE DEVELOPPEMENT SOCIAL

LAPY

UN PROJET À LA FRONTIÈRE DE 2 POLITIQUES PUBLIQUES
UN DÉVELOPPEMENT ADAPTÉ AUX BESOINS DES TERRITOIRES
PSYCHIATRIQUES

Michael NAPOLI
Directeur Structures ESPERANCE
POLE DEVELOPPEMENT SOCIAL

LOGIPSY

UNE RÉPONSE CONCRÈTE POUR L'ACCÈS ET/OU LE MAINTIEN
DANS LE LOGEMENT
UN PROJET PLURI PARTENARIAL ANIMÉ PAR L'ARSEA

Sami BARKALLAH
Directeur GALA
POLE DEVELOPPEMENT SOCIAL



**Projet d'appartements de coordination thérapeutique
"Un chez-soi d'abord"**



Eurométropole de Strasbourg

Coordination du projet : ALT - 11 rue Louis Apffel 67000 STRASBOURG - tel : 03/88/35/61/86 - mail : contact@alt-67.org

LE LOGEMENT COMME PRIORITÉ

